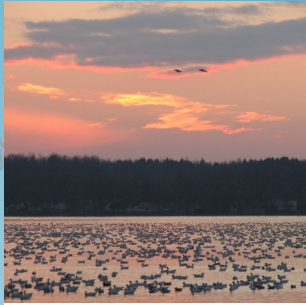




Habitez la nature



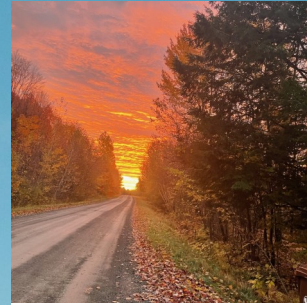
Daniel Benoît



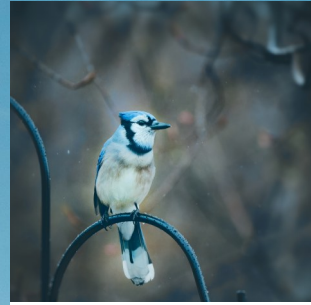
Geneviève Krukowski



Caroline Champigny



Serge Bonneau



Jean-François Fortin

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE

Détails en page 8

INFORMATIONS SOCCER EXTÉRIEUR 2026

Détails en page 12

INFORMATIONS CAMP DE JOUR 2026

Détails en page 15



Pierre Fontaine
Maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je profite de cette parution du journal municipal pour souligner le travail remarquable accompli par toute l'équipe du Service des travaux publics. Depuis le début de l'hiver, les employés ont consacré de très nombreuses heures au déneigement des artères municipales, souvent dans des conditions climatiques difficiles. Leur dévouement, leur efficacité et leur sens du service aux citoyens contribuent directement à la sécurité et à la qualité de vie de l'ensemble de notre communauté. Au nom du conseil municipal et de tous les citoyens, je tiens à leur adresser nos plus sincères remerciements.

Par ailleurs, je suis heureux de vous annoncer que le projet de logements abordables sur la rue Penelle débutera sous peu. Ce projet d'envergure répond à un besoin réel pour la municipalité et s'inscrit dans la volonté de favoriser un milieu de vie inclusif, accessible et adapté à la réalité actuelle.

Je suis également fier de vous informer que la conception du parc des Sports est maintenant rendue à sa phase finale, incluant l'installation des luminaires et la réalisation des travaux d'aménagement paysager. Ce parc permettra aux jeunes, aux familles et aux amateurs de sports de profiter d'installations sécuritaires et conviviales, propices aux saines habitudes de vie.

En ce qui concerne ses infrastructures, la Municipalité poursuit activement la planification de l'entretien de ses voies de circulation, incluant les fossés et les autres infrastructures municipales. Une approche structurée et préventive lui permet de préserver ses investissements, d'améliorer la sécurité et d'assurer la durabilité du réseau routier.

Enfin, la sécurité des citoyens demeure une priorité absolue. À cet effet, la Municipalité travaille actuellement sur la mise à jour de la couverture de risques incendie et a déposé une demande pour la réalisation d'une étude par une firme spécialisée et indépendante. Cette démarche vise à assurer que les décisions qui seront prises seront les meilleures possibles, et ce, afin de maintenir et de renforcer la sécurité de l'ensemble de la population.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers votre municipalité. Ensemble, nous continuerons à bâtir un milieu de vie sécuritaire, dynamique et à l'écoute de ses citoyens.

Au plaisir de vous rencontrer,

Pierre Fontaine, *votre maire*



André Côté
Conseiller District #1



Christiane Choinière
Conseillère District #2



Serge Bouchard
Conseiller District #3



Daniel Renaud
Conseiller District #4



Sylvain Hainault
Conseiller District #5



Nathalie Simard
Conseillère District #6

Coordonnées

Hôtel de ville : 901, rue Saint-Jean
Roxton Pond (Québec)
JOE 1Z0

Téléphone : 450 372-6875

Télécopieur : 450 372-1205

Courriel : infomun@roxtonpond.ca

Site Web : www.roxtonpond.ca

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au jeudi: 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à 12 h 30

VOTRE MUNICIPALITÉ

ADMINISTRATION

Directeur général et greffier-trésorier
Jean Bourret

Trésorière et greffière-trésorière adjointe
Marie-Josée Rondeau, DMA

Adjointe au greffe et aux finances
Audrey Archambault

Secrétaire-réceptionniste et adjointe administrative et à la comptabilité
Marie-France Dion

URBANISME

Inspectrice en bâtiment et en urbanisme
Stéphanie Côté

Inspectrice municipale en environnement et en urbanisme, responsable de la gestion des plaintes

Eve de la Chevrotière

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Responsable de la bibliothèque et du volet communautaire

LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

Responsable des loisirs et des sports
Vincent Lacroix (loisirs@roxtonpond.ca)

Responsable des activités culturelles et événementielles
Annie Patenaude

Responsable des communications
Maude Croteau-Vaillancourt

SERVICE INCENDIE

Directeur du Service incendie et des premiers répondants
Stéphane Dufresne

Directeur adjoint du Service incendie et des premiers répondants
Éric Daoust

Préventionniste

Sébastien Charest

SERVICE TRAVAUX PUBLICS

Directeur des eaux et des bâtiments municipaux

Richard Breton

Adjoint égout et aqueduc
Michel Gaudreau

Directeur du réseau routier et des parcs
Dany Prévost

Employés aux travaux publics

Dominic Brin, Simon Marquis et Vicki Proulx



SANTÉ



Mieux gérer son poids, avec clarté et bienveillance

En compagnie de la nutritionniste, Geneviève Longpré, Dt. P



Vous souhaitez améliorer vos habitudes alimentaires, mais vous ne savez pas par où commencer? Cet atelier s'adresse aux personnes qui veulent **comprendre, simplifier** et **avancer à leur rythme**, sans régimes extrêmes ni pression.



Ce que vous apprendrez



- ✓ Distinguer les mythes des informations fiables en gestion de poids;
- ✓ Mettre en place des stratégies nutritionnelles simples et réalistes;
- ✓ Comprendre l'impact du sommeil sur l'alimentation;
- ✓ Poser vos questions dans un cadre respectueux et sans jugement.

Informations pratiques

18 février 2026

14 h à 15 h

Petit groupe (8-10 personnes)

25 \$



Inscriptions

Inscriptions obligatoires—places limitées
Réservé aux membres de la Coopérative

À la réception de la Coopérative

BREF RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (Novembre et décembre 2025)

NOVEMBRE

(séance ordinaire du 18 novembre)

- Entérinement de l'assermentation officielle des élus;
- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus;
- Dépôt des comités consultatifs internes et des champs d'action des élus pour l'année 2026;
- Autorisation des paiements de 5 000 \$ et plus : Centre de services des Chênes, Enviro 5 inc., Excavation Daigle inc., Groupe Ancil — BMR, Groupe Degrand-pré inc., Groupe Méga Service inc., Ingénier, Jambette, Les Compteurs Lecomte ltée, Solutions municipales Ducharme, Soudures N Dauphinois inc., Tetra Tech QI inc., Tremblay Bois Mignault Lemay et Ville de Bromont;
- Nomination et retrait de signataires auprès des institutions financières et autres organismes ainsi que délégation de pouvoirs;
- Prolongation de l'entente de transport adapté avec Ami-Bus jusqu'au 31 décembre 2026;
- Approbation du plan de transport triennal des années 2025, 2026 et 2027 d'Ami-Bus;
- Autorisation de paiement à l'entreprise Eurovia Construction Québec inc. relative à une libération de fin de garantie et à une libération d'une retenue spéciale concernant du pavage;
- Nomination officielle de M. Jean Bourret à titre de directeur général et greffier-trésorier;
- Dépôt et adoption de la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle au travail;
- Embauches et démission au Service de sécurité incendie et des premiers répondants;
- Appel de candidatures pour un poste au Service des travaux publics et des parcs municipaux;
- Nomination d'un membre résident au

siège n° 7 du Comité consultatif d'urbanisme;

- Demande de dérogation mineure n° 2025-00020 (354, rue Stanley);
- Demande de dérogation mineure n° 2025-00021 (57, 1^{er} Rang de Milton);
- Acquisition de la rue André-Dépôt ainsi que d'un lot connexe;
- Vente d'une portion de la 1^{re} Rue : création d'un nouveau lot, retrait de ce lot du domaine public ainsi que modification du mandat d'arpentage;
- Non-entrée en vigueur du Règlement n° 06-25 établissant un programme complémentaire pour la construction de logements abordables en partenariat avec la Société d'habitation du Québec;
- Avis de motion du Règlement n° 07-25 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;
- Présentation, dépôt et adoption du projet de règlement n° 07-25;
- Demande visant à geler toute délivrance de permis et de certificat pour la construction de tout bâtiment comptant deux logements et plus, et ce, pour une période de six à douze mois;
- Préparation de plans de construction des infrastructures pour le projet immobilier de logements abordables de la rue Penelle;
- Dépôt d'une demande de prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc relative au projet immobilier et commercial du Marché Ami;
- Adoption du projet de plan climat de la MRC de La Haute-Yamaska et participation active de la Municipalité;
- Résiliation d'un contrat relatif aux forages exploratoires pour de la recherche en eau souterraine;
- Demande de commandite de salle dans le cadre d'une soirée-bénéfice au profit du Rallye Roses des Sables qui se tiendra le 20 février 2026;
- Mandat à l'entreprise Les Camps AES pour la gestion du camp de jour municipal de 2026;
- Rencontre avec les propriétaires terriens concernés par la piste cyclable qui ira jusqu'au parc national de la Yamaska;

- Dépôt d'une demande au projet Circonflexe — Prêt-pour-bouger, édition 2026;
- Demande de commandite de salle pour une soirée d'échange de vêtements au féminin qui se tiendra le 30 novembre 2025;
- Demande de commandite de salle de l'Indigo Junior AAA de Granby pour une soirée-bénéfice qui se tiendra le 24 janvier 2026;
- Appel d'offres relatif à une étude sur la sécurité du barrage du lac Roxton;
- Dépôt d'une demande d'interdiction de naviguer sur le lac Roxton pour les embarcations de types « wakeboard » et « surfboard » auprès de Transports Canada;
- Achat de quatre habits de combat incendie;
- Achat de quatre appareils respiratoires et de cylindres d'oxygène;
- Non-adhésion au nouveau protocole d'entente de la SPA des Cantons, à la suite du veto du maire;
- Mandat à la SPA de l'Estrie pour la gestion animalière sur le territoire de Roxton Pond en 2026.

DÉCEMBRE

(séance ordinaire du 2 décembre)

- Autorisation des paiements de 5 000 \$ et plus : Clôtures et Rampes DB, FQM Assurances, La Braoule, Les Carrières de St-Dominiques ltée, Raymond Chabot Grant Thornton, Jonathan Leclerc et Jacob Graveline;
- Avis de motion du Règlement n° 09-25 déterminant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier de l'année 2026;
- Présentation, dépôt et adoption du projet de règlement n° 09-25;
- Nomination d'un maire suppléant à la MRC de La Haute-Yamaska pour l'année 2026;
- Nomination d'un représentant et d'un substitut au Comité de sécurité publique de la MRC de La Haute-Yamaska;
- Nomination d'un maire suppléant

- à Roxton Pond pour l'année 2026;
 - Autorisation de paiement du décompte progressif n° 1 relatif à l'asphaltage du chemin Choinière et de la rue du Vignoble;
 - Entérinement de la date de la séance extraordinaire relative au budget de l'année 2026 et au programme triennal d'immobilisations des années 2026, 2027 et 2028;
 - Appel de candidatures pour un poste de bibliothécaire;
 - Appel de candidatures pour un poste d'ouvrier de maintenance sur appel;
 - Appel de candidatures pour un poste d'ouvrier de maintenance pour la patinoire extérieure;
 - Présentation, dépôt et adoption du Règlement n° 07-25 régissant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais;
 - Avis de motion du Règlement n° 08-25 modifiant le Règlement de zonage n° 11-14;
 - Présentation, dépôt et adoption du premier projet de règlement n° 08-25;
 - Renouvellement de mandats et modification au Comité consultatif d'urbanisme;
 - Avis d'intention relatif à un chien potentiellement dangereux;
 - Achat de terrains pour le réaménagement de la jonction du chemin Roxton-Sud et de la route 139;
 - Mandat notarial et autorisation de paiement de frais relatifs à une demande de consentement hypothécaire liée au dossier du chemin Roxton-Sud et de la route 139;
 - Mandat à l'entreprise Puisatiers Experts relatif à des forages exploratoires pour de la recherche en eau souterraine;
 - Dépôt du Rapport sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Roxton Pond pour l'année 2024;
 - Demande de commandite de salle pour le Cocktail Ceinture Verte de la Fondation SÉTHY qui se tiendra le 5 février 2026;
 - Demande de contribution financière dans le cadre de la semaine de l'action bénévole de Granby qui se tiendra du 19 au 25 avril 2026;
 - Autorisation de signature d'un avenant pour la prolongation de la période de réalisation des travaux dans le cadre du projet Signature innovation « La Haute-Yamaska c'est vélo! »;
 - Participation au programme Pêche en herbe 2026-2027 et au volet Soutien financier à l'encensement;
 - Demande d'appui pour la Clinique médicale La Pérade et les médecins de la MRC des Chenaux et de Mékinac, du comté de Champlain et Lavolette-Saint-Maurice.
- ### DÉCEMBRE (séance extraordinaire du budget du 16 décembre)
- Présentation et adoption du budget de l'année 2026;
 - Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations des années 2026, 2027 et 2028;
 - Présentation, dépôt et adoption du Règlement n° 09-25 déterminant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier de l'année 2026.
- ### DÉCEMBRE (séance extraordinaire du 16 décembre, suivant le budget)
- Autorisation de signature d'un avenant relatif à la prolongation d'une entente concernant la réalisation d'une étude de mise en commun et d'optimisation des ressources en soutien informatique;
 - Dépôt des formulaires d'acceptation des conseillers municipaux de recevoir des notifications par moyen technologique;
 - Mandat à l'entreprise Le Cerveau Informatique inc. pour une rencontre avec les entreprises de télécommunication concernant la desserte Internet de la Municipalité;
 - Appui à une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le 1925, Route 139;
 - Politique de déneigement à venir;
 - Mandat à l'entreprise LCL Environnement inc. pour une étude de stabilité du barrage;
 - Mandat d'ingénierie pour l'obtention d'une ou de plusieurs soumissions pour les travaux d'infrastructure du réseau d'égout et d'aqueduc du secteur de la rue Loignon et de la Route 139;
 - Dépôt de plans d'infrastructure au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le projet du réseau d'égout et d'aqueduc de la rue Loignon et de la Route 139;
 - Mandat à la firme de M. Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, pour un plan de localisation des lots 3 723 215 et 3 723 216;
 - Mandat pour une étude environnementale (phase 1) relative aux lots 3 723 215 et 3 723 216;
 - Appel à la population pour l'attribution de noms aux salles du centre communautaire;
 - Achat d'un microphone pour le système de son du centre communautaire;
 - Demande d'appui relatif à la responsabilité des fournisseurs de services de garantir la sécurité des communications en cas de crise;
 - Nomination d'un substitut au Comité technique en sécurité incendie de la MRC de La Haute-Yamaska.

Le détail des procès-verbaux des assemblées du conseil municipal est disponible sur notre site Web www.roxtonpond.ca



Le comité du Club FADOQ vous souhaite une très bonne année 2026

Voici les activités courantes et à venir :

Lundi 13 h 30 : Jeu de poches babette

Mardi 13 h 00 : Billard (**NOUVEAU!**)

Mercredi 13 h 30 : Palet américain (galet/shuffleboard)

Jeudi 13 h 00 : Activités libres (galet, babette, poches 300, ping pong, fléchettes, billard)



Premier vendredi de chaque mois : Soirée de danse animée par Jacques Therrien au **coût de 10\$**

Bienvenue à tous!

Cercle de Fermières Roxton Pond

Après une pause bien méritée, nous reprenons nos activités.

Tu as le goût de t'impliquer, d'apprendre à coudre, à tricoter, à tisser, à partager tes talents, tes connaissances et même faire un brin de jasette, tu es donc invitée à te joindre à nous, les mardis à 13 h, lors de nos ateliers moyennant une contribution de 5 \$ qui te sera remise si tu deviens membre lors de cette activité. En février, nous commencerons des rencontres d'initiation à la courtepointe.

Notre première rencontre amicale 2026 aura lieu le mardi 10 février. Pour l'occasion, ce sera un dîner ou un souper-partage pour souligner la Saint-Valentin. Si tu désires te joindre à nous, tu peux prendre les informations auprès des membres mentionnées au bas.

Au plaisir de te rencontrer!

Pour informations

Sylvie Leblanc : 450 372-7276 ou Diane Archambault : 450 372-0578



Tournoi de pêche blanche—7 février 2026

Une journée hivernale en famille à ne pas manquer!

Le Club de pêche de Roxton Pond vous invite à participer à son grand tournoi de pêche blanche, qui se tiendra le 7 février sur le lac Roxton. Cet événement rassembleur est l'occasion parfaite de profiter de l'hiver, de rencontrer d'autres passionnés et, bien sûr, de tenter sa chance pour décrocher l'un des prix remis aux plus grosses prises de la journée.

Vous pourrez vous enregistrer au Centre nautique au plus tard à midi, le jour du tournoi. Les règles du tournoi vous seront remises sur place. Vous pouvez vous procurer vos billets en appelant l'un de nos bénévoles ou en les achetant directement au Centre nautique, la journée même.

Gérard Deraspe 450 558-2047

Daniel Aitken 450 991-0791

Prix du billet : 20 \$



En plus du tournoi principal, une activité d'initiation à la pêche blanche sera offerte pour les débutants, les curieux ou les familles souhaitant découvrir ce sport hivernal dans une ambiance conviviale. Tout l'équipement nécessaire sera fourni gratuitement sur place. Les personnes et familles intéressées à participer à cette activité doivent entrer en contact avec Lise Boies : 450 558-2778, afin de réserver leur place.

Que vous soyez pêcheur aguerri ou simple amateur de plein air, venez vivre une journée mémorable sur la glace!

Suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/clubdepecheroxtonpond>

Le Club de pêche de Roxton Pond

clubdepecheroxtonpond@gmail.com



Chauffage au bois

La période des grands froids est maintenant arrivée à nos portes. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est fortement recommandée lorsqu'un appareil de chauffage au bois, au propane ou au mazout est présent dans la résidence. Nous recommandons d'installer cet avertisseur près des chambres à coucher. Si vous avez un chauffage au bois à la maison, voici quelques conseils de prévention incendie pour passer un hiver en toute sécurité.



Conseils d'utilisation

- ◇ Entrez les cordes de bois dehors, loin de la maison;
- ◇ Entrez seulement quelques bûches à la fois et conservez-les loin de l'appareil;
- ◇ Utilisez du bois sec de qualité, car le bois vert ou résineux augmente la formation de crésote;
- ◇ Utilisez des bûches de petite taille, car elles brûleront plus proprement et formeront moins de crésote;
- ◇ Faites brûler peu de bûches à la fois;
- ◇ Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée;
- ◇ N'entrez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, des produits chimiques ou de la peinture.

L'entretien

L'entretien de votre système de chauffage est l'un des points les plus importants pour éviter un incendie à la maison. Avant la première utilisation de l'année, examinez votre cheminée à l'aide d'un petit miroir et assurez-vous :

- ◇ Qu'elle ne contient aucun débris (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- ◇ Que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;
- ◇ Que les briques réfractaires à l'intérieur de votre foyer au bois sont entières;
- ◇ Que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu;
- ◇ Qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

Ramonage

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la crésote agrippées aux parois, qui sont très inflammables. Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.

Un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ, fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- ◇ Brossage vigoureux de la cheminée;
- ◇ Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- ◇ Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- ◇ Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- ◇ Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez également le temps de faire les réparations nécessaires avant l'hiver.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

Cendres chaudes

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- ◇ Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- ◇ Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- ◇ Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- ◇ L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 mètre de tout objet;
- ◇ Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Voici une capsule de prévention incendie de la MRC Haute-Yamaska sur les cendres chaudes. https://youtu.be/HYOj_L5SyYs



CENDRES :

**Contenant métallique
Couvercle métallique
Attendre une semaine**



Société
protectrice
des animaux
DE L'ESTRIE

Depuis le 1^{er} janvier, la *Société protectrice des animaux de l'Estrie* (SPA de l'Estrie) assure l'entièreté du contrôle animalier à Roxton Pond. Ce partenariat permet à la municipalité d'offrir à ses citoyens un service clé en main, professionnel et spécialisé pour tous leurs besoins liés aux animaux domestiques.

Dorénavant, pour toute question ou situation concernant un animal (obtention ou renouvellement de médaille, signalement d'un chien errant ou perdu, plainte, animal blessé ou trouvé), il suffit de communiquer directement avec la SPA de l'Estrie.

L'organisme possède l'expertise et les ressources nécessaires pour répondre efficacement, avec rapidité et empathie, à toutes les demandes en matière de gestion animalière. La municipalité ne traite plus aucun dossier lié au contrôle animalier; tout est dorénavant géré par la SPA de l'Estrie.

Coordonnées de la SPA de l'Estrie :

Adresse : 145, rue Sauvé, Sherbrooke (Québec)

Téléphone : 819 821-4727

⇒ Option 3 : Signaler un animal perdu ou trouvé

⇒ Option 4 : Enregistrer votre animal (médaille)

⇒ Option 5 : Déposer une plainte

Heures d'ouverture du refuge :

Du lundi au samedi, de 10 h à 17 h



En cas d'urgence après les heures d'ouverture

Communiquez avec le centre d'appel de la Sûreté du Québec au 310-4141

Site Web (formulaires et informations complémentaires) :

<https://spaestrie.qc.ca>

En choisissant la SPA de l'Estrie, la municipalité s'assure que la gestion animalière soit réalisée dans le respect des exigences de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* et du *Règlement provincial sur l'encadrement des chiens*, tout en garantissant un service accessible, rapide et humain pour ses citoyens.

Pour tout besoin lié à un animal domestique, **communiquez directement avec la SPA de l'Estrie**. Ce choix vise à simplifier vos démarches et à assurer la sécurité, la sérénité et le bien-être de toute la communauté.

URBANISME

Protéger le lac Roxton et ses cours d'eau : nouvelle réglementation sur l'usage de pesticides et d'engrais

La Municipalité de Roxton Pond s'apprête à adopter un nouveau règlement ambitieux (*Projet de règlement 07-25*) pour encadrer l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais sur son territoire. Cette initiative vise principalement à préserver la qualité du lac Roxton, cœur de notre communauté, et à favoriser un environnement sain pour les générations futures.

Pourquoi ce règlement?

Depuis plusieurs années, l'impact des pesticides et des engrais sur l'environnement suscite de plus en plus d'inquiétudes. Ces produits, lorsqu'ils sont transportés par la pluie et le ruissellement, finissent souvent dans les cours d'eau puis dans le lac, contribuant à la détérioration de sa qualité et mettant en danger la flore, la faune ainsi que la biodiversité. Plusieurs études démontrent également que l'utilisation excessive de ces substances chimiques nuit aux insectes pollinisateurs,

essentiels à l'équilibre naturel, et peut entraîner des conséquences nocives sur la santé humaine et animale.

Le conseil municipal a agi en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur les compétences municipales* et le *Code de gestion des pesticides du Québec* afin d'encadrer plus strictement l'utilisation de ces produits.

Qu'est-ce que le règlement prévoit concrètement?

La principale mesure du règlement est l'interdiction totale d'épandre des pesticides et des engrais à moins de 100 mètres du lac Roxton et de ses principaux affluents, soit les cours d'eau Bigras, Gervais et Robidoux, pour toutes les propriétés riveraines. Que vous soyez résident, entreprise spécialisée ou simple usager, vous devez respecter cette zone de protection.

Le règlement prévoit également plusieurs exceptions ciblées, par exemple pour traiter une infestation grave, mais toujours dans un cadre très restrictif, encadré par un permis temporaire et des recommandations d'un professionnel. D'autres exceptions visent, par exemple, l'usage d'insectifuges sur les

animaux, la préservation du bois ou certaines obligations gouvernementales de santé publique.

Des permis annuels sont exigés pour les entreprises d'entretien paysager ou d'application de pesticides. Les citoyens qui doivent recourir exceptionnellement à un traitement doivent aussi demander un permis temporaire auprès de la municipalité, avec l'obligation d'afficher l'avis de traitement pour informer les voisins.

Par ailleurs, le règlement fixe des règles strictes pour l'entreposage, l'application, les horaires permis et la formation des intervenants.

Quels sont les bénéfices pour l'environnement et notre communauté?

En adoptant cette réglementation, Roxton Pond confirme sa volonté de protéger son lac, son attrait et sa valeur collective. Réduire l'usage des produits chimiques aux abords du lac permet de mieux préserver la qualité de l'eau, d'éviter les proliférations de plantes aquatiques indésirables et de restaurer l'équilibre fragile des écosystèmes.

Suspension de permis de construction

Deux logements et plus

La Municipalité de Roxton Pond a récemment adopté une résolution visant à suspendre pour une période de 90 jours (minimum) la délivrance de permis de construction pour tout nouveau bâtiment résidentiel comprenant deux logements ou plus dans le secteur desservi par le réseau d'aqueduc municipal.

Pourquoi une telle mesure ?

Cette décision découle principalement de préoccupations concernant l'approvisionnement en eau potable. Nos ressources en eau sont précieuses et leur capacité demeure limitée, surtout en contexte de croissance résidentielle. Comme plusieurs municipalités au Québec, nous faisons actuellement face à un défi : assurer un approvisionnement suffisant, durable et de qualité pour l'ensemble de la population, aujourd'hui et pour les générations futures.

C'est pourquoi la municipalité est présentement engagée dans une démarche rigoureuse de recherche et d'analyse de ses ressources hydriques. Cette pause est donc un geste de prudence elle permet de prendre le temps nécessaire pour évaluer la situation de l'eau potable et planifier adéquatement les futurs développements résidentiels.

Ce règlement s'inscrit aussi dans une tendance provinciale et mondiale en faveur de l'agriculture et de l'horticulture écologiques, encourageant l'utilisation de méthodes alternatives, plus respectueuses de l'environnement.

Quel message la municipalité lance-t-elle aux citoyens?

Par ce règlement, la municipalité invite chaque citoyen à prendre part activement à la protection de l'environnement et de la santé publique. Changer nos habitudes n'est pas toujours facile, mais il s'agit d'un geste concret pour le bien-être des générations futures et pour conserver la beauté et la vitalité du lac Roxton.



L'importance de planifier l'aménagement du territoire

Limiter temporairement les nouvelles constructions nous donne l'occasion de mieux planifier l'aménagement du territoire dans le respect des ressources naturelles et des meilleurs intérêts de la collectivité. Cela inclut la capacité de nos infrastructures municipales, tel que les réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que la protection de l'environnement. Adopter une approche responsable en matière d'urbanisme favorise la préservation de notre qualité de vie et protège notre environnement.

Projets visés et exceptions

Durant cette période d'interdiction, seuls les projets pour lesquels un permis de construction a déjà été délivré ou qui ont fait l'objet d'une résolution d'autorisation par le conseil municipal peuvent être réalisés. Les nouveaux projets comprenant deux logements ou plus, nécessitant un raccordement à l'aqueduc, ne pourront obtenir de permis pendant cette période de moratoire.

Cette mesure, prise en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, permet au conseil municipal d'intervenir rapidement et temporairement lorsque des enjeux importants pour la collectivité, comme ceux liés à l'eau potable, sont en cause.

Suite...

URBANISME

Nous sommes conscients que cette décision peut susciter des questions. Sachez qu'elle a été prise dans le but de protéger l'intérêt général, d'assurer un développement équilibré et de préserver nos ressources naturelles pour le bénéfice de tous. La collaboration de chacun est essentielle afin de garantir la pérennité de l'eau potable à Roxton Pond.



ENVIRONNEMENT

Comité d'environnement du lac Roxton (CELR)

Les membres du Comité vous souhaitent une excellente année 2026!

Nous aimerions vous remercier pour la belle participation à notre assemblée générale annuelle. Un peu plus d'une quarantaine de personnes y a participé. Nous avons senti l'intérêt et le souci des citoyens pour la qualité de l'eau de notre lac. Cela nous encourage à poursuivre notre engagement!

Lors de cette rencontre, nous avons partagé nos actions de l'année dernière ainsi que nos orientations pour l'année en cours. Nous vous invitons à consulter la section du Comité d'environnement du lac sur le site Web de la municipalité pour y voir le résumé de la rencontre (Loisirs et culture/Lac Roxton/Comité d'environnement du lac).

Effarouchage

Le Comité avait pris la décision de prendre une pause d'effarouchage l'automne dernier, étant donné la diminution significative du nombre d'oies pendant cette période depuis quelques années. Nous avons cependant constaté que nous devons reprendre le flambeau dès l'automne prochain, car, visiblement, l'absence d'irritants pour les oies a renforcé leur présence.

Nouveau règlement municipal

Nous attirons votre attention sur le règlement 07-25 concernant l'utilisation des pesticides et engrais. Comme la

section précédente (Urbanisme) en témoigne, il est désormais interdit d'en épandre sur les propriétés riveraines sur une distance de 100 mètres à compter de la rive. Même interdiction pour les propriétés situées dans le périmètre urbain qui sont riveraines de nos 3 affluents, et ce, sur une même distance. Vous pouvez trouver l'intégral de ce règlement sur le site Web de la municipalité (Services/Urbanisme/Règlements d'urbanisme). C'est un geste important posé pour la protection du lac et les générations futures; il faut absolument mettre en œuvre tout ce que nous pouvons pour y réduire l'apport en phosphore. L'utilisation des engrais (via le ruissellement) impacte indéniablement la qualité de l'eau. Il est important de bien vous renseigner, alors que s'approche la période de sollicitation des entreprises spécialisées en entretien de gazon.

Nous vous retrouverons au printemps pour notre rencontre habituelle d'information; celle-ci aura lieu au centre communautaire le samedi 21 mars prochain, à 9 h 30. Restez à l'écoute, les détails vous seront communiqués dès que l'agenda sera complété.

En terminant, nous aimerions remercier chaleureusement M. René Racine, qui quitte le Comité après plus de 10 ans d'implication assidue et efficace. Merci René!

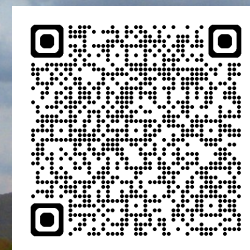


Déjeuner-conférence

L'état des plans d'eau et cours d'eau en Haute-Yamaska

📍 Où : @Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
📅 Quand : 17 février 2026, de 8 h 15 à 11 h
💰 Combien : 25 \$

Date limite d'inscription : 6 février



www.fondationsethy.org



Tout est une question de bon tri



GENEDEJETER.COM

En cette période de transition,
quelques trucs et astuces :

Pour éviter de trop remplir son bac à ordures, il importe d'utiliser **le bac brun** pour :

- Restes de table
- Résidus de jardin
- Papier et carton souillés
- Litière (dans un sac en papier)

Le bac brun est vidé CHAQUE SEMAINE en été, zéro odeur!

Et **le bac bleu** pour :

- Contenants
- Emballages
- Imprimés

Informations : www.genedejeter.com

Des questions? infocollectes@genedejeter.ca

ou 450 378-9976, poste 2231

BAC BLEU



- 1 **Contenants.**
- 1 **Emballages.**
- 1 **Imprimés.**
- 2 **C'est tout.**

BAC BRUN



- 1 **Ce qui se mange.**
- 2 **Ce qui se jardine.**
- 3 **Les papiers et cartons souillés.**

ÉCOCENTRES



- 1 **S'informer.**
- 2 **Regrouper.**
- 3 **Déposer.**

BAC NOIR



Le peu qui reste.

Circuit d'autobus Brome-Yamaska

Une option toute désignée pour la fin de l'hiver!

Installez-vous confortablement et profitez du trajet
entre Granby, Cowansville et Bromont!

Simple, pratique et économique.

Informations :

<https://haute-yamaska.ca/jhabite-ici/transport-collectif/circuit-brome-yamaska/>



**ÉVITEZ LA PELLE
ET PRENEZ LE BUS !**



**PENSEZ AU CIRCUIT D'AUTOBUS
INTERRÉGIONAL BROME-YAMASKA**

Ligue récréative de soccer (5 - 17 ans)

Clientèle

U6, U8, U10, U13, U16 et U17... Vérifier les dates de naissance!
Les inscriptions pour le U4 et pour les adultes sortiront plus tard, au printemps.

Tarif

Résidents : 60 \$ + un chandail à 30 \$ au besoin.

Non-résidents : 90 \$ + un chandail à 30 \$ au besoin.

Les parents-entraîneurs se voient rembourser le prix de la saison de leur enfant pour leur implication et sont invités à la soirée reconnaissance des bénévoles en novembre.

Matériel nécessaire

- Le chandail orange de la municipalité est obligatoire;
- Protège-tibias, soulieurs à crampons, bas et shorts noirs.

Horaire

Variable de la mi-mai à la mi-août, **un à deux soirs/semaine** (pas de fin de semaine). La saison compte 12 parties, sauf pour les U6 qui ont 8 parties, en plus des séries.

Les horaires sont faits en fonction du nombre d'équipes de chaque municipalité, donc ils seront disponibles seulement une fois les équipes formées. La totalité des pratiques ainsi que la moitié des parties se jouent localement, pendant la semaine (pas de fin de semaine, à moins d'exception).

Endroit

Pratiques et parties locales

Terrains à confirmer au parc des Sports, situé au 70, rue Gareau, à Roxton Pond.

Parties extérieures

Saint-Pie, Saint-Liboire, Saint-Damase, Saint-Dominique, Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien, Rougemont, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Hélène-de-Bagog, Marieville et Sainte-Marie-Madeleine.

(Transport en covoiturage par les parents)



(SYSTÈME DE PASSEPORT AUTOMATISÉ POUR LE SOCCER)

Comme dans les dernières années, le passeport jeunesse pour les enfants inscrits au soccer U6 à U17 se fera complètement EN LIGNE!

PASSEPORT OBLIGATOIRE

Pas de passeport, pas d'inscription! Alors assurez-vous de le remplir assidûment et d'y joindre une photo claire et rapprochée de l'enfant (en haut des épaules) pour que votre enfant puisse jouer au soccer cette saison!

Le site Web pour compléter les passeports



se refait une beauté!



Toutes les informations seront partagées sur la page Facebook de la Municipalité de Roxton Pond et sur le site Web dans les prochaines semaines.

Résidents extérieurs, si une ligue fédérée est offerte dans la ville où vous demeurez, vous ne pourrez pas inscrire votre enfant dans la Ligue de soccer Montérégie.

Le formulaire, le SPAPS et le paiement sont obligatoires pour que l'inscription soit valide!

S'il y a un problème avec votre inscription, nous vous contacterons rapidement.

INSCRIPTION : 23 février au 13 mars 2026

Les inscriptions reçues APRÈS le 13 mars pourraient être REFUSÉES, sans exception.

Il sera possible d'inscrire votre enfant et de compléter le **formulaire** directement en ligne, sur la plateforme **QIDIGO**.

Si vous remplissez le formulaire papier et que vous désirez payer en argent, par carte ou par chèque, vous devrez vous présenter à **l'hôtel de ville**.

Vous pouvez aussi télécharger le formulaire sur le site Web de la municipalité, inscrire votre numéro de carte de crédit au bas du formulaire et l'envoyer par courriel à loisirs@roxtonpond.ca.

Vous devrez tout de même compléter le passeport OBLIGATOIRE en ligne.

Pourquoi est-il important de s'inscrire d'ici le 13 mars?

Après cette date, toutes les municipalités de la ligue récréative se rencontrent pour confirmer le nombre d'équipes de chaque catégorie, selon le nombre d'inscriptions reçues. Ce nombre d'équipes détermine les horaires et les rencontres de la saison.

Si, par exemple, Roxton Pond confirme trois équipes en U8 masculin et que ces trois équipes comportent déjà le nombre maximum de joueurs par équipe, il ne sera pas possible d'ajouter d'autres joueurs et d'accepter de nouvelles inscriptions, même si la quantité de nouvelles inscriptions pourrait former une quatrième équipe, puisque nous avons déjà confirmé que nous avons trois équipes dans cette catégorie et que les horaires seront faits en conséquence.

Il se peut que...

Votre enfant ne soit pas dans la même équipe que son ami, même si vous en avez fait la demande lors de l'inscription en l'inscrivant en majuscule et en la surlignant trois fois en jaune dans le haut du formulaire. Les parents-entraîneurs ont le dernier mot sur la formation de leur équipe, et il se peut qu'il ne soit pas possible d'accommoder tout le monde (sauf les fratries).

Encouragez-le à développer de **nouvelles amitiés!**

La température ne soit pas toujours clémente pendant la saison. Soyez conscients qu'il s'agit de **soccer extérieur**. Si la pluie ou la chaleur vous empêche de vous présenter aux pratiques et aux matchs (sauf en cas d'orage), le soccer Futsal sera de retour cet automne. En inscrivant votre enfant, vous vous engagez à être **présent AVEC** l'équipe, **POUR** l'équipe, peu importe les conditions météorologiques lorsque les matchs ne sont pas annulés par les responsables du soccer de chaque municipalité.

Votre enfant n'ait pas le numéro que vous avez inscrit en marge du formulaire pour la commande d'un nouveau chandail. Nous devons faire avec l'inventaire de chaque grandeur. Vous comprendrez qu'on ne fera pas une commande de trois chandails seulement pour avoir les numéros demandés à l'arrière.

Avoir le numéro 13 ou 88 ne fera pas le talent de votre enfant. La pratique et la **persévérance** seront vos meilleurs atouts dans cette optique!

Vous ne soyez pas d'accord avec les décisions des arbitres. Gardez en tête que la plupart ont sûrement une fraction de votre âge et c'est peut-être leur première année d'arbitrage. Chaque arbitre suit une formation, mais l'erreur est **HUMAINE**. Si vous êtes témoin d'erreurs répétitives de leur part, rien ne sert de leur crier des bêtises : **Tolérance ZÉRO pour toute forme de violence**. Avisez plutôt le responsable du soccer de Roxton Pond par courriel à loisirs@roxtonpond.ca après le match. Nous ferons le suivi nécessaire pour assurer un meilleur travail!

La tension et l'engouement du moment présent lors d'un match vous créent l'illusion que votre enfant joue lors de la Coupe du monde. Gardez en tête qu'il s'agit d'une ligue **RÉCRÉATIVE** et que votre enfant est censé **s'amuser** sur le terrain. L'énergie que vous dégagerez en tant que parent deviendra son attitude envers les arbitres, les entraîneurs, l'équipe adverse et les autres parents.

Prenez le dessus sur vous et **montrez l'exemple!** Si vous cherchez du compétitif, inscrivez plutôt votre enfant dans une ligue fédérée.

ARBITRES RECHERCHÉS

- ⇒ 12 ans et plus
 - ⇒ Travail de soir (juin à août)
 - ⇒ À partir de 25\$/partie
 - ⇒ Formation payée*
- *Si réussie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ENFANT - SOCCER ÉTÉ 2026

Prénom et nom de l'enfant : _____
 Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____ Âge actuel : _____
 Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____
 Nom du parent 1 : _____ Téléphone : _____
 Nom du parent 2 : _____ Téléphone : _____
 Courriel : _____ Cell. urgence : _____
 Date de naissance du parent payeur (jj/mm/aaaa) : _____
 Remarques médicales (allergies, médications...) : _____
Je désire être parent-entraîneur : Oui (nom du parent) : _____ Non

Cochez la catégorie de votre enfant selon sa date de naissance

X Fille	X Garçon	Catégorie	Date de naissance	Âge
		U6	Entre 1 ^{er} octobre 2019 et 30 septembre 2021	5-6 ans
		U8	Entre 1 ^{er} octobre 2017 et 30 septembre 2019	7-8 ans
		U10	Entre 1 ^{er} octobre 2015 et 30 septembre 2017	9-10 ans
		U13	Entre 1 ^{er} octobre 2012 et 30 septembre 2015	11-12-13 ans
		U16 garçons	Entre 1 ^{er} octobre 2009 et 30 septembre 2012	14-15-16 ans
		U17 filles	Entre 1 ^{er} octobre 2008 et 30 septembre 2012	14-15-16-17 ans

Paiement (il est obligatoire d'avoir un chandail orange de la municipalité)

- U6 à U17 résident de Roxton Pond : 60 \$ U6 à U17 résident de Roxton Pond + chandail : 90 \$
 U6 à U17 non-résident : 90 \$ U6 à U17 non-résident + chandail : 120 \$

Mode de paiement

- Chèque** (vous devez vous présenter à l'hôtel de ville)
 Argent (vous devez vous présenter à l'hôtel de ville)
 Carte de crédit* (veuillez vous présenter à l'hôtel de ville ou inscrire vos informations au bas de la page)

Chandail

- Mon enfant a déjà le **chandail numéro** : _____
 Je désire commander un nouveau chandail** (cochez la grandeur) :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Junior X-Small (4-5 ans) | <input type="radio"/> Junior X-Large (10-11 ans) |
| <input type="radio"/> Junior Small (5-6 ans) | <input type="radio"/> Adulte Small (12-13 ans) |
| <input type="radio"/> Junior Medium (6-7 ans) | <input type="radio"/> Adulte Medium |
| <input type="radio"/> Junior Large (8-9 ans) | <input type="radio"/> Adulte Large |

**Le numéro de chandail n'est pas garanti lors de l'achat d'un nouveau chandail.



Cochez les énoncés avec lesquels vous êtes d'accord

J'ai complété le système de passeport automatisé pour le soccer (SPAPS) de l'enfant comme requis et je comprends que l'inscription ne sera pas complète sans ce passeport. **(OBLIGATOIRE)**

J'accepte les conditions de cette inscription et comprends que les frais d'inscription ainsi que le chandail ne sont pas remboursables après le 1^{er} avril 2026. **(OBLIGATOIRE)**

Je désire recevoir un reçu pour les frais d'inscription.

Signature : _____

* Paiement par carte de crédit

Numéro de la carte : _____ Expiration (mm/aa) : ____/____ CVC : _____

Camp de jour

ÉTÉ 2026 du 29 juin au 21 août 2026

Des activités sportives, socioculturelles, coopératives et de plein air vous attendent !

Inscriptions en ligne seulement

Inscriptions dès le 15 avril, 10 h

TARIFS

Service de garde 26,25 \$ par semaine

Camp de jour (résidents) 60,00 \$ par semaine

+4 sorties optionnelles à la carte (\$)



Lieu d'activité

Centre communautaire Armand Bienvenu (905, rue Saint-Jean)



Horaire

Camp de jour : 9 h à 16 h
Service de garde : 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30



Pour plus d'informations

1 450 678-6290
www.aesinc.ca



ÉVÉNEMENTS À VENIR

MARCHE AUX FLAMBEAUX

VENDREDI 6 FÉVRIER À 18H
AU PARC DES SPORTS

FEUX D'ARTIFICE À 18 H 15

SOIRÉE BINGO

VENDREDI 13 MARS
CENTRE COMMUNAUTAIRE

PLUS DE DÉTAILS SUIVRONT!

BRUNCH DES BECS SUCRÉS

DIMANCHE 12 AVRIL
CENTRE COMMUNAUTAIRE

PLUS DE DÉTAILS SUIVRONT!

PARADE DE NOËL 2025 : REMERCIEMENTS

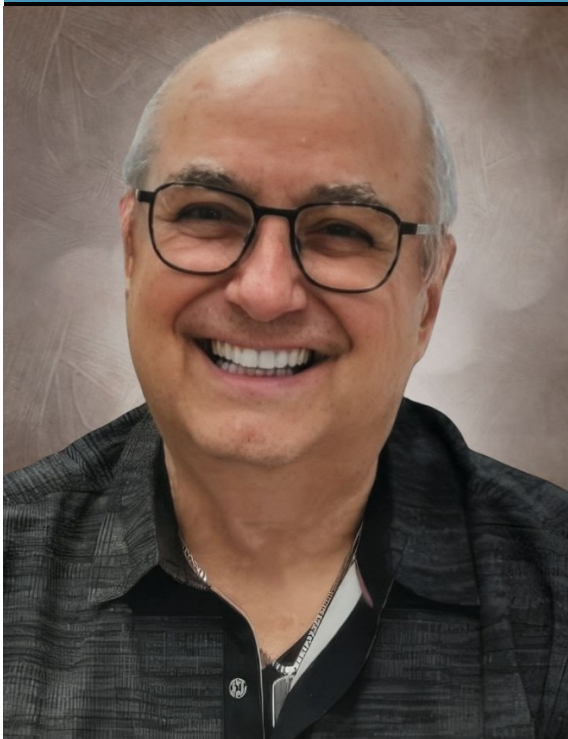
Par ordre alphabétique

- ♥ Agence Lion
- ♥ La Braoule
- ♥ Daniel Benoît
- ♥ Les Écuries Bienvenu et Denis Monast
- ♥ Gilles St-Onge et fils
- ♥ Le Marché Ami Morin & Laflamme
- ♥ Mickael Houle, le ramoneur officiel du père Noël
- ♥ Pierre Daigle
- ♥ Remorquage Boissonneault
- ♥ Ultramar Roxton Pond
- ♥ Verger Jean-Pierre Bisson

Un merci spécial à nos **BÉNÉVOLES** présents: remise de cadeaux, activités dans les parcs, animation des mascottes et sécurité sur le parcours. Merci aux nombreuses personnes qui ont laissé aller leur créativité sur les costumes des chevaux et les chars allégoriques. Votre participation rend la parade encore plus belle et mémorable pour tous ceux qui y assistent! Finalement, merci aux spectateurs qui ont bravé le froid pour cette belle dose d'esprit des fêtes!



© Bertrand Duhamel



Hommage à Pierre Dalpé

Pierre était bien plus que le responsable de la bibliothèque municipale. Il était un fier supporteur de la réussite scolaire des jeunes d'ici et un conteur hors pair. Il partageait l'amour de la lecture avec tous ceux qu'il croisait et semait la bonne humeur partout où il se trouvait.

Avant qu'il nous quitte, la Municipalité a voulu honorer son passage marquant parmi nous et a entamé les démarches afin de nommer la bibliothèque en son nom : la bibliothèque Pierre Dalpé. Pierre a pu recevoir cet honneur de son vivant et en était très touché.

Il a su, avec passion et bienveillance, faire rayonner ce lieu de connaissance et de culture. Son engagement, sa douceur et sa présence chaleureuse resteront gravés dans nos mémoires.

Nous lui disons merci pour son dévouement, merci pour son humanité, merci d'avoir fait de la bibliothèque un lieu de refuge et un espace de partage. Qu'il parte en paix, entouré de toute notre reconnaissance et affection.

C'est un ami et un collègue que nous perdons, mais c'est aussi, pour d'autres, un mari, un père et un grand-père, un frère et un être cher.



Repose en paix



« Celui qui ne lit pas ne vit qu'une seule vie, même s'il atteint soixante-dix ans. Mais celui qui lit vit cinq mille ans. La lecture est éternelle, intemporelle ».

– Umberto Eco

La bibliothèque reste ouverte selon son horaire habituel. Nous remercions toute l'équipe de bénévoles qui a su tenir le fort jusqu'à présent, malgré l'immense vide laissé par le départ de Pierre. Votre implication fait toute la différence dans notre communauté.

Les résidents de Ste-Cécile-de-Milton et de St-Joachim-de-Shefford sont les bienvenus à la bibliothèque de Roxton Pond.

Notez que la boîte pour le retour des livres est maintenant à l'intérieur, dans l'entrée du guichet Desjardins et de la bibliothèque.

Bibliothèque municipale de Roxton Pond
874, rue Principale, Roxton Pond



450 372-6875, poste 261



bibliotheque@roxtonpond.ca



Bibliothèque municipale de Roxton Pond

Heures d'ouverture

Mardi : 9 h à 11 h et 15 h 30 à 20 h

Mercredi : 13 h à 20 h

Jeudi : 15 h 30 à 20 h

Samedi : 9 h à 11 h



CONCOURS PHOTOS - CALENDRIER 2027

Aidez-nous à remplir notre banque de photos du territoire et courez la chance de gagner 50\$ par photo sélectionnée pour le calendrier municipal 2027! Les photos seront choisies en fonction du format et de la qualité de l'image, en plus de l'originalité du sujet photographié (activité, paysage, animal, etc.).

Envoyez vos photos par courriel à communication@roxtonpond.ca

*En envoyant vos photos à la Municipalité, vous acceptez qu'elles soient utilisées sans restrictions à des fins de publication et de promotion.